

# L'AVENIR des Juifs de FRANCE

**Georges Elia Sarfati**

Professeur des Universités, linguiste

auteur de *Discours ordinaires et*

*identités juives* (1999), *Éléments*

*d'analyse du discours* (2005).

*Shmuel Trigano, L'Avenir des Juifs de France, Grasset & Fasquelle, 2006.*

**D**e l'aveu même de l'auteur, *L'Avenir des Juifs de France* clôt un cycle de réflexion qui court sur un quart de siècle, d'où son extrême densité, d'où aussi la grande richesse de son information et, par dessus tout, sa valeur prédictive. La boucle est bouclée. Non qu'il n'y aurait plus rien à dire, mais ce qu'il y aura à dire, il faudra le dire autrement, à partir de ce que cette somme nous enseigne.

Quel avenir se prépare donc pour les Juifs de France ? C'est à cette question que S. Trigano tente d'apporter une réponse, à partir d'une mise en perspective rigoureuse de l'histoire de la Communauté appréhendée dans le contexte de ses évolutions.

La communauté juive de France traverse une crise sans précédent depuis l'après-guerre, massivement et collectivement accusée de « communautarisme », elle connaît une exclusion de plus en plus ouverte. Ce grief n'émane certes ni des gouvernements, ni des principales formations politiques du pays, mais des « élites dont le jugement donne le ton ». S. Trigano instruit le procès de ce nouvel ostracisme idéologique.

En bonne méthode, il se demande d'abord si, en dépit de l'unanimité de la réprobation, cette accusation est justifiée. Au regard de l'histoire, ce grief est dénué de fondement. En France, en effet, le judaïsme est « l'une des premières religions concordataires » ; à ce titre, il participe entièrement de « l'architecture de

l'Etat ». Quant aux Juifs eux-mêmes, « ils sont inscrits dans tous les circuits de la société ». A ce titre donc, ils sont dans leur immense majorité des « vétérans de la citoyenneté ». Que leur est-il donc reproché ?

L'expression même de « communauté juive », pour être convenablement employée, suppose d'une part que soit admise l'existence du peuple juif, d'autre part que l'on accepte d'en apprécier le développement à partir du « cadre politique » dans lequel cette communauté se déploie. Faute de quoi, fait observer S. Trigano, ce terme demeure « flou » et ses usages imprévus encouragent tous les « archétypes de l'antisémitisme ».

Pour autant, au vu du rejet régulier dont les Juifs ont fait l'objet en France, ainsi qu'au regard des « cycles d'explosion antisémite », force est d'admettre que « le modèle français souffre en lui-même d'une défaillance structurelle ». Confrontés à la modernité, les Juifs ont fait l'expérience de différentes « modalités » de l'Emancipation en Europe (France, Angleterre, Allemagne...) et de diverses entreprises d'auto - émancipation. Quant au judaïsme américain, il constitue un cas distinct puisque, sans être passé par le processus de l'Emancipation civique, les Juifs américains « font corps » avec leur environnement tout en gardant leur « spécificité ».

S'appuyant sur les travaux de l'historien J. Gorny, S. Trigano rappelle les grandes options, qu'en qualité de peuple dispersé, les Juifs ont envisagé à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le registre d'une recherche d'autonomie partielle, trois projets nationalitaires ont marqué leur histoire : la tentative de définir une identité prolétarienne (avec le Bund polonais), la quête d'une nationalité exilique (théorisée par l'historien S. Doubnov), l'essai d'une nationalité culturelle (le sionisme de A. Haam). Or chacune de ces trois entreprises a été frappée de destruction et d'échec.

Paradoxalement, seule l'idée d'une nation juive dotée d'un Etat souverain (notamment le sionisme politique de Herzl) s'est réalisée, perdurant au-delà des épreuves. Mais l'expérience du retour à Sion – thème fondateur de la culture et de la spiritualité juives depuis la fin des Royaumes juifs de l'Antiquité – retentit comme une scandaleuse anomalie à une époque où le principe même de l'Etat-nation ne fait plus l'unanimité tandis qu'en Europe se développe un universalisme hostile à toute singularité (auquel fait simultanément écho le « refus universel de l'islam » à l'égard d'Israël).

Pour S. Trigano, l'existence d'une communauté juive serait « une exception dans l'histoire française », attestée par seulement trois décennies de développement harmonieux (des années cinquante au milieu des années quatre-vingt). Fort d'un point de vue sociologique, l'auteur insiste ici sur le fait que cette dénomination consacre avant tout le « principe de représentation face à l'Etat », et, qu'à ce titre,

elle recouvre une « forme spécifique d'identité ». Deux dates suffisent à l'établir : 1944, année de la fondation du CRIF<sup>1</sup> (directement issu de la Résistance), 1950, année de la création du FSJU<sup>2</sup> (à vocation éducative et caritative).

Cette institutionnalisation, on ne peut plus officielle, s'est accompagnée d'une renaissance culturelle qu'annonce très tôt la réflexion de l'historien J. Isaac. Il ne faut pas non plus oublier que le développement de l'Ecole de pensée juive de Paris dont le principe fut impulsé, dans la clandestinité, par le philosophe et érudit J. Gordin (1896-1947), puis développée par des penseurs aussi différents que L. Askénazi (« Manitou »), A. Neher, E. Amado Levy-Valensi ainsi que le philosophe E. Lévinas, joua un rôle décisif dans la transmission des valeurs juives après guerre, ainsi que dans le dialogue judéo-chrétien et l'*Aggiornamento* de l'Eglise (Vatican II).

Le fait est que le discours de De Gaulle, en 1967, au moment de la Guerre des Six jours (« Ce peuple à la nuque raide, sûr de lui et dominateur... ») ainsi que l'embargo sur les armes françaises à destination d'Israël, furent les premiers signes d'une rupture qui a mis vingt ans à se muer en rejet. S. Trigano observe avec beaucoup d'à propos que si la prise de conscience de cette cassure a mis du temps à se faire, cela tient à l'effet de diversion produit dans l'espace public par la « montée en puissance de la question de Vichy et de la persécution des Juifs », jusqu'au complet « retournement » contre les Juifs en quoi consistent la « manipulation de la mémoire de la Shoa » et la qualification infâmante de l'Etat d'Israël (« nazi », « raciste », etc.). Dans l'intervalle de ces « vingt ans de suspens historique » (1980-2000), le paysage culturel ainsi que le climat idéologique ont changé du tout au tout : avec le départ en Israël des principales personnalités du renouveau culturel juif (excepté Lévinas, disparu en 1996), la communauté juive a été proprement « décapitée », tandis que le discours judéophile, en terrain propice, s'est installé avec la force de l'évidence.

### Une dérive de 20 ans

Le déclin historique de la communauté juive, en tant que représentation institutionnelle auprès de l'Etat, résulte en grande partie d'une série de « manœuvres » de F. Mitterrand « pour se maintenir au pouvoir ». Visés, dès 1967, par le soupçon gaullien de double allégeance, les Juifs de France, dans leur grande majorité, n'ont eu de cesse d'appeler de leurs vœux la victoire électorale du candidat unique de la gauche, croyant ainsi bénéficier de la protection du Parti socialiste porté au pouvoir par l'alternance démocratique. Dès la fin des années soixante-dix, la création du Renouveau Juif (H. Hajdenberg) marque, de la part de la communauté juive, l'amorce d'un processus de politisation qui, dès lors, ira croissant. Quant au CRIF, rapidement tenté par cette aventure, ses présidents

successifs semblent bien avoir cédé à l'illusion qu'à force d'initiatives, ils finiraient par « influencer la politique française envers Israël ». Selon S. Trigano, c'est indéniablement de ce moment que s'est fixée dans l'opinion « l'idée que les juifs constituent un pouvoir ».

Une fois passé l'état de grâce, la stratégie mitterrannique a consisté, au cours de deux mandats présidentiels, à instrumentaliser à deux reprises la communauté juive. L'attentat de la rue Copernic (1983), faussement attribué à l'extrême droite (alors qu'il était le fait du terrorisme palestinien), puis la profanation des tombes juives du cimetière de Carpentras (1991) ont permis de susciter la « stratégie du front antifasciste », d'une part « pour trouver un substitut au socialisme caduc », d'autre part pour asseoir une hégémonie idéologique en suscitant une « communauté transpartisane ».

Au cours de la décennie 1981-1991, le retour du refoulé de Vichy balise un espace historico-symbolique qui va de l'affaire Darquier de Pellepoix aux grands procès pour l'histoire (Barbie, Touvier) en passant par l'activisme de la « nouvelle droite » et le négationnisme militant (manière Faurisson). La conjoncture historique aux relents de passé (avec l'exploitation invétérée de la « menace fasciste » (alors identifiée au Front National) fut ainsi propice à entretenir la croyance collective en une résurgence dramatique de l'antisémitisme. Bien qu'il n'en fut rien alors, la convergence de cette stratégie et d'un climat de peur entretenue assura au pouvoir en place le soutien inconditionnel de la communauté juive.

Par ailleurs, au début des années quatre-vingt, comme un fait exprès, la structure institutionnelle de la communauté juive connaît une transformation d'importance : le CRIF ainsi que le Consistoire cessent de relever d'une présidence unique, et peuvent désormais se doter chacun d'une direction. S. Trigano voit dans la séparation de ces deux instances la fin de la « légitimité républicaine » du CRIF et du Consistoire, c'est-à-dire du « cadre confessionnel » qui garantissait l'existence institutionnelle de la communauté juive de France.

On sait en effet qu'il résultera de cette différenciation une bipolarisation inédite de la communauté juive, désormais clivée entre un bloc identifié au pouvoir politique des « laïcs » (CRIF) et une représentation présumée adverse, identifiée au pouvoir des « religieux ».

Très rapidement cette scission institutionnelle s'accompagnera d'un « dévoilement de la logique communautaire » qu'illustreront pendant deux décennies la concurrence des présidents (du CRIF et du Grand Rabbin de France), ainsi que, de part et d'autres, des initiatives aussi destructrices qu'inconséquentes. Entre 1983 et 2001, les différents présidents du CRIF se singularisent par une série d'engagements politiques qui impliquent, malgré elle, la communauté juive, dans des prises de position partisans. Son image en sera irréversiblement ter-

nie<sup>3</sup>. S. Trigano déplore à juste titre ce qu'il nomme la généralisation du « syndrome Théo Klein », syndrome qui a gagné tous les échelons du « leadership communautaire »<sup>4</sup>. Il faut ici rappeler que le CRIF – comme sa dénomination l'exprime pourtant – consiste dans une fédération d'associations, et qu'à ce titre, il n'est nullement représentatif des personnes privées. D'autres part, ses représentants, n'étant pas élus au suffrage universel, ils ne sont donc pas mandatés pour agir au nom des quelque sept cent mille Juifs de France.

Par-delà ces clivages, sciemment aménagés, accentués par l'impéritie de ses « leaders », la communauté juive a été prise dans un autre tourbillon : la bataille pour acclimater au paysage politique français la déferlante migratoire, ou, plus exactement, les revendications des anciens colonisés devenus, au fil des générations, de nouveaux nationaux. Dans ce contexte, la communauté juive a fait l'objet d'une seconde instrumentalisation, le pouvoir mitterrandien s'étant appuyé sur elle pour manipuler le Mouvement des Beurs pour l'égalité. De ce moment, date la fondation de SOS-Racisme (UEJF<sup>5</sup> y prit une grande part), et, simultanément à la mise en place graduelle du « Front antifasciste », le recours réitéré à l'équation « Immigrés = Juifs ». La mise en œuvre de cette stratégie connut son point de cristallisation lors du « concert des citoyens » (15 juin 1985) organisé et financé par l'entourage du président Mitterrand. S. Trigano souligne le fait que cette « spectacularisation de la politique » fut à l'origine du grief de « repli communautaire » adressé aux Juifs. Ce grief fut repris comme motif principal de la revendication communautariste de l'immigration arabo-musulmane...

Mais le parallèle constamment établi entre les deux communautés n'a aucun fondement historique. Tandis que Juifs Catholiques et Protestants « ont fait ensemble l'expérience des deux derniers siècles » (unification napoléonienne de la nation, séparation de l'Eglise et de l'Etat), les « nouveaux venus » n'ont rien assumé de ces évolutions. De sorte que l'entrée sans condition de l'islam dans la vie politique française marque la fin de la laïcité ouverte, c'est-à-dire du cadre de coexistence républicain et démocratique « adapté à des religions modernisées ». Autrement dit, faute de « courage politique », l'Etat n'a exigé « aucune réforme » de la part de l'islam. Entre autres conséquences de ce choix, cette acceptation contrainte donne une vigueur nouvelle au « laïcisme combattif » qui précéda, il y plus d'un siècle, l'énoncé de la loi Falloux.

Par ailleurs, défaillance politique et loi du nombre obligent, les alliés d'hier (PS en tête) n'hésitent pas devant les nouveaux enjeux électoraux à sacrifier une communauté juive qui s'était naguère entièrement dévouée à leur cause. C'est ce dont témoigne l'affaire Boniface sur l'opportunité d'une prise en compte sérieuse de l'électorat arabo-musulman lors des échéances électorales. Cette nécessité valut depuis pour la plupart des partis politiques. Ceci fait dire à S. Tri-

gano que « la cause arabe dans sa figure de proue palestinienne devenait une cause nationale pour les partis politiques ».

La crise antisémite des années 2000 constitue, en partie, le point d'aboutissement des manœuvres politiques auxquelles, par quelque prétention déplacée, sans en avoir les moyens, les dirigeants de la communauté juive se sont imprudemment prêtés. Mais cette crise s'explique encore par les mutations qui ont affecté le cadre européen, mettant ainsi à mal « la structure des Etats-nations ». Contre l'idée reçue selon laquelle l'unification européenne serait un facteur de paix, S. Trigano soutient que, loin d'en être ainsi, l'Europe qui vient est « porteuse d'une guerre des identités, de xénophobie et de racisme ». Dans cette configuration, morphologiquement prévisible, mais idéologiquement inattendue, la condition juive, et, nommément, la communauté juive – héritière de l'Emancipation – fait figure d'archaïsme quand ce n'est pas d'obstacle sur lequel viennent buter et s'affronter toutes les positions contraires de la modernité. De sorte enfin que les Juifs eux-mêmes cristallisent par leur pérennité même une situation paradoxale : dépositaires et garants de la modernité citoyenne (symboles de la réussite républicaine dès après la Révolution Française), ils apparaissent étrangement déphasés. Incarnation même d'un modèle national en déréliction, la communauté juive exprime « la quintessence de la francité », rappelant de manière ambivalente au reste de la nation les réalités d'une démission identitaire difficile à reconnaître sans un certain ressentiment.

Quant on examine de près la composition sociologique de la communauté juive de France, force est de reconnaître que près de 50 % de son public est « absent de la scène représentative »<sup>6</sup>. L'ébranlement de la communauté juive tient donc à la conjonction de quatre paramètres inextricablement liés : (1) la perte de légitimité de sa représentativité, directement liée (2) au fait qu'en se conduisant comme une formation politique elle est entrée en concurrence avec l'Etat, (3) l'enrôlement des institutions juives dans des causes partisans sans avoir été mandatées à ces fins, (4) le maintien aux commandes d'un « leadership » totalement inexpérimenté en matière politique.

Naturellement, la crise qui affecte la communauté juive fait simultanément écho à la « sclérose de la société française », incapable de compenser le *spoils system* (caractéristique de la société américaine) par un « polycentrisme » qui lui fait complètement défaut. Il reste que cet état de fait constitue un danger immédiat dont les premières manifestations se font déjà sentir dans l'opinion : la communauté juive est en effet en passe de devenir « le signe errant de la vie politique française » sans toutefois être « de taille à maîtriser l'usage de ce signe, déjà en son sein, *a fortiori* au-dehors ». S. Trigano ajoute avec une grande justesse que « l'usage de ce signe n'est pas clair, parce qu'il n'a rien à voir avec le judaïsme,

le peuple juif, la culture juive » ni même avec « la mémoire de la Shoà ».

Aussi au sortir de plusieurs années de remaniement des représentations collectives, les conditions d'une nouvelle exclusion des Juifs sont désormais réunies. La langue quotidienne, comme le discours journalistique, portent trace de ce rejet : désormais, pour de vastes pans de l'opinion, le trait de judaïté rime avec « communautarisme » et « intégrisme ». S. Trigano parle à ce propos d'un « déclassé dramatique », puisque si l'on en juge aussi par les productions culturelles de l'époque, le judaïsme est montré du doigt par nombre d'auteurs à succès (précisément...) qui, ravivant les plus antiques préjugés, n'hésitent pas, au mépris de la culture la plus élémentaire, à y reconnaître le foyer de toutes les violences (inhumanité, barbarie, génocide, etc.). Cette nouvelle inflexion de la culture dominante serait-elle le signe avant-coureur de nouvelles exactions collectives ?

Mais il y a plus symptomatique encore. Tandis que l'identité juive pleinement affirmée fait l'objet d'une criminalisation accrue, ses détracteurs paraissent donner le change au soupçon d'antisémitisme en valorisant un « contre-modèle juif ». Ce plaidoyer constant, largement appuyé sur une référence insistante au « judaïsme allemand d'avant le nazisme », culmine en somme dans l'apologie d'une identité fourvoyée qui, par sa « fusion mystique » avec l'Allemagne d'alors, avait collectivement renoncé à l'historicité du peuple juif ». L'éloge de cette « forme sacrificielle de l'identité juive » a pour corrélat la valorisation d'un « contre-modèle » - la cause palestinienne - qui trouve sa justification en dehors du judaïsme. S. Trigano observe que cette fausse alternative proposée à l'opinion prend la « forme gratifiante d'une mystique de la paix », bien qu'au fond, cet irénisme de façade vient surtout satisfaire le « besoin interne du système psycho-symbolique français ».

Deux tendances déjà bien enracinées vérifient la pertinence de ces vues : la dénégation constante du danger par les instances dirigeantes de la communauté juive (qui se font ainsi les relais les plus efficaces du « politiquement correct »), et, simultanément, l'éviction du « prototype de l'intellectuel juif » ouvert à deux cultures auquel on objecte, ici et là, d'être toujours « trop quelque chose » (« trop juif » dans la sphère publique, et, dans les milieux communautaires, « trop universalistes » pour les « religieux » ou « trop intégriste » pour les « laïcs »). Comme le suggère ce dernier exemple, la marginalisation de la communauté juive est aussi le fait de la « désaffection des élites juives » dont il convient d'évoquer ici l'attitude. S. Trigano déroule la chronologie du demi-siècle écoulé pour établir avec précision en quoi a consisté ce revirement spectaculaire. Quatre moments qualitativement distincts scandent cette évolution. De l'après-guerre au début des années quatre-vingt, la règle voulait que les individus les

plus doués ou ayant le mieux réussi sur le plan social assument la direction de la communauté juive. Mais à partir de la première guerre du Liban (1982), l'espace du leadership perd de son prestige, tandis que, se détournant de ses buts initiaux, il attire de plus en plus à lui ambitieux et arrivistes.

Enfin quand le modèle communautaire, au gré des manœuvres politiques déjà évoquées, n'a eu de cesse d'épaissir son discrédit, ceux qui le convoitaient s'en éloignent de manière « bruyante » et « active ». Le discours ravageur de ce dernier noyau de dirigeants n'a pas manqué d'être relayé par le monde de l'édition, de la presse mais aussi de l'université (les normes d'objectivité, souvent feintes, du « concours républicain », dussent-elles en souffrir...). L'acmé de cette désaffection brutale est apparue au grand jour lorsqu'au début des années deux mille, force fut de constater que parmi les leaders d'opinion qui se sont alors mués en « accusateurs publics » d'Israël et des Juifs, il s'est avéré que 70 à 80 % d'entre eux s'exprimèrent « en tant que Juifs »<sup>7</sup>.

Ces différents facteurs d'exclusion trouvent leur justification ultime au plus haut niveau, puisque, au vu des décisions comme de projets récents, il s'avère que c'est l'Etat qui « pratique *de facto* une politique de communautarisation ». Ainsi 79 % du budget du CRIF-Marseille proviennent-ils de la Région. De même, les initiatives susceptibles d'aider au maintien de la paix sociale sont-elles encouragées sinon impulsées par une fraction de la classe politique (c'est le cas de l'Amitié Judéo-Musulmane de France). Plus fondamentalement, dans son ouvrage *La République, les religions, l'espérance* (Le Cerf, 2004), N. Sarkozy préconise quatre grands principes de gouvernement à visée organisatrice et pratique immédiate : (1) le développement séparé des religions, (2) la formation d'un fonds commun multiconfessionnel (selon l'adage : « à chacun son école »), (3) le renforcement des autorités religieuses instituées, (4) la constitution de « la » religion en facteur d'ordre sociopolitique (ce qui soit dit en passant est la règle d'or du pragmatisme autoritaire).

### Fin d'un modèle

Pour S. Trigano, « le modèle de la communauté juive d'après guerre a vécu », compte tenu du fait que ce qui fut « l'objet d'un choix » est devenu le lieu d'un « enfermement » et d'une « marginalisation ». Comme nous l'avons vu, le CRIF est grandement responsable de cet état de choses, puisqu'en se prêtant au jeu politique, il est sorti de ses attributions, de sorte qu'aujourd'hui, considérablement affaibli et discrédité (y compris auprès des Juifs de France), il en est réduit à une fonction de « conciliation » ou d'« apaisement ». Devant cette impasse, la latitude d'action de la communauté juive reste entièrement tributaire de la situation globale. Trois scénarios peuvent être raisonnablement envi-

sagés ; ou bien le modèle centraliste républicain est renforcé, ou bien le *statu quo* actuel est maintenu, ou bien le modèle républicain entre définitivement en mutation au profit de l'Europe.

Dans le premier cas (très hypothétique selon l'auteur), l'identité juive sera « intenable » ; minoritaire, elle perdra sa légitimité et, si tant est qu'elle subsiste, ses activités seront réduites à l'action caritative (« Tsédaka »). Dans le deuxième cas, la situation (dont les années deux mille ont donné un avant-goût) ira en se dégradant, et le signe juif sera définitivement instrumentalisé au gré des conjonctures (judéophobie accrue, oscillant de l'antisémitisme à l'antisionisme, ou cumulant indistinctement les deux). Dans le troisième cas, l'émergence de l'unité européenne ira de pair avec la formation d'une démocratie multiculturelle et pluraliste, auquel cas, la communauté juive, défaits, constituera sur le plan sociologique « une minorité parmi d'autres ». Certes, dans ce cas de figure, les Juifs ne seront plus en butte aux « tacticiens de l'islamisme » (qui visent à travers eux le centralisme républicain). Mais ce dernier scénario, quoique moins dramatique que les deux précédents, n'en sera pas moins fatal à la continuité juive, pour au moins deux raisons : confrontée à des groupes plus puissants, la communauté juive sera marginalisée sur le plan social et culturel, tandis que « ses élites rejoindront les pôles plus forts de la nation ». Cette perspective ne laisse guère de chance à l'illusion, et son réalisme prédictif n'autorise aucunement le doute sur le fait que dans tous les cas, les Juifs de France n'ont d'autre choix qu'entre trois formes de sujétion-disparition : l'insignifiance (premier cas), la dépendance persécutrice (sans le second cas), l'égarement ou la dissolution dans un plus vaste ensemble, dans lequel, en tant que peuple, ils n'auront plus le moindre rôle à jouer.

Parmi les nombreux paramètres qui conditionnent le devenir des Juifs de France, l'attitude que la communauté arabo-musulmane choisira d'adopter à son égard constitue pour l'heure « une inconnue majeure ». Malgré l'existence d'un islam modéré, attaché à la laïcité, mais peu enclin à s'exprimer avec force dans l'espace public, de vastes courants de l'opinion ne laissent d'inciter à la vigilance, tandis qu'au terme de son mandat, le Président Chirac est volontiers qualifié de « Raïs » dans le monde arabe.

Au moment d'évaluer les chances d'évolution de la communauté juive, S. Trigano postule que le modèle de développement le plus adéquat serait l'« alliage de la République et de la démocratie » : la République garantirait l'unité politique de l'Etat (à partir de la loi et de la citoyenneté, ou, plus précisément de la fondation par la loi de la citoyenneté), la démocratie préservant le principe d'une « religion civile » qui permettrait à son tour la coexistence de modalités identitaires équitablement situées par rapport à la culture française. Un tel rapport entre République et démocratie serait de nature à autoriser une diversité cul-

tuelle, dénuée de conflictualité ; celle-ci faciliterait la formulation ainsi que l'expression, dans la langue nationale, des différentes traditions de mémoire. Encore faudrait-il, pour que la communauté juive trouve sa place dans cette configuration optimale, qu'elle réussisse à s'affirmer « par une production culturelle et symbolique abondante » et surtout qu'elle procède à « une refonte complète de son schéma institutionnel ». Mais un examen circonstancié de l'état de la France, et notamment des forces politiques du pays, ne permet pas de conclure en faveur de cette évolution. Le bilan du pays affiche un échec retentissant de sa classe politique (à droite comme à gauche) à maintenir ou proroger un tel équilibre, alors qu'au plan international la France fait figure « d'homme malade de l'Europe » (comme naguère l'Empire ottoman).

La communauté juive se trouve par conséquent exposée à une situation dangereuse, car le nouvel antisémitisme est résolument « imbriqué dans les conflits socio-politiques » du moment. Aussi, le modèle, « le meilleur » n'est-il pas le plus probable, puisque République et démocratie – en tant que catégories fondatrices de la collectivité nationale - sont aujourd'hui dissociées. Tout au plus ces deux termes désignent-ils deux sensibilités divergentes : les « républicanistes » accaparent une valeur qu'ils déniaient aux autres, alors que, de leur côté, les « démocrates » préconisent le multiculturalisme au nom de la discrimination positive. Une troisième mouvance, toujours de sensibilité républicaine, sans être hostile à Israël n'a guère de sympathie pour la communauté juive.

Les Juifs de France pourraient être acculés à une marginalisation croissante, sans moyens réels de déjouer par ailleurs de nouvelles stratégies d'instrumentalisation dont leur cohésion institutionnelle sort toujours très éprouvée. La possibilité de cette marginalisation accrue pourrait paradoxalement induire un nouveau et puissant facteur d'illusion : idéologiquement réprouvés par la majorité du corps social, les Juifs de France, pour préserver leur survie, n'auraient alors d'autre choix que de prendre fait et cause pour le pouvoir : en quête d'une protection que rien ni personne ne leur garantirait ailleurs, ils deviendraient ses « plus fidèles sujets ». S. Trigano rappelle que tel fut le cas au Moyen Age, et, plus tard, tout au long de l'Ancien Régime, ainsi que dans l'immédiat après guerre, en URSS.

L'analyse se fixe ensuite sur l'évolution précise des possibilités objectives de renouvellement de la communauté juive. Chacune de ses composantes – notamment institutionnelles - est passée en revue, identifiée et évaluée. La sphère religieuse désormais dominée par le modèle ultra orthodoxe ne constitue en aucune façon un milieu propice à impulser une dynamique d'innovation. Par ses choix historiques, elle s'est résolument située en dehors du vécu de la majorité ; elle a arasé toute perspective de questionnement qui s'exercerait en dehors

du corpus traditionnel, et s'est fait une spécialité de délégitimer ceux qui refusent son obédience. Au centre de ce pôle problématique pour le devenir du peuple juif, l'institution rabbinique, notamment consistoriale, par son allégeance désormais avérée au réseau ultra-orthodoxe, a « récusé son propre système de valeurs », plongeant dans une crise grave la fonction rabbinique.

La sphère non religieuse a été gagnée par une idéologie laïciste inédite dans l'histoire du peuple juif, et, plus spécifiquement de la communauté juive française. En campant sur des positions ambivalentes, puis de refus catégorique du « religieux », ses partisans ont peu à peu fait leur un discours ainsi que des partages habituellement inconnus de la culture juive : toute appartenance ou soupçon d'appartenance au judaïsme historique se voient vilipendés, sinon qualifiés d'« intégrisme ». De même, fait inédit depuis longtemps, la grande majorité du public marque un désengagement radical à l'égard de la pensée juive. Devant cette hostilité interne, et du fait de la déshérence qui en résulte, S. Trigano n'hésite pas à dire que le public communautaire, de plain-pied dans son époque, est « en phase avec la Star Academy ».

La sphère culturelle, si tant est qu'elle puisse se distinguer des deux précédentes, contraste, par son retrécissement, avec ce qu'elle fut dans un passé proche. En plus d'un demi-siècle d'existence institutionnelle, la communauté juive de France s'est en effet avérée « incapable de créer une véritable socialité culturelle juive ». La plus importante communauté juive d'Europe ne s'est jamais dotée des moyens en rapport avec ses aspirations passées, ou ses aspirations défuntes : elle n'est jamais parvenue à susciter une presse qui déroge à la mentalité de patronage, ni réussi à édifier une maison d'édition digne de ce nom. À l'inverse, les collections disparaissent les unes après les autres, fautes de lectorat d'un niveau culturel suffisant pour constituer un véritable public. Pis encore : cette communauté s'est toujours dérobée à ce qui fait légitimement la fierté des autres communautés puisqu'elle n'a jamais consenti à mettre sur pied un véritable établissement d'enseignement digne de ce nom, à même de structurer un *cursus studiorum* cohérent, sanctionné par un diplôme. Quant au milieu des études universitaires, susceptibles en principe, de véhiculer des contenus de bon niveau, il ne s'est pas montré à la hauteur des attentes suscitées par l'École de pensée juive de Paris au début des années quatre-vingt.

Les mutations socio-économiques du dernier quart de siècle montrent que dans sa grande majorité, la jeune génération juive, en valorisant les critères de rationalité scientifique et technologique, a peu à peu délaissé son port d'attache culturel, tandis qu'un rabinat sclérosé la confronte à un judaïsme fidéiste et sec, réduit à quelques « slogans » appuyés sur un système inintelligible de normes pratiques que n'éclaire plus la moindre quête de sens. De sorte qu'aux

prises avec ces partages délétères, « la jeunesse manque le moment intellectuel du judaïsme ». La sphère idéologique instaure quant à elle une ligne de démarcation symbolique qui divise la communauté juive. Parmi les plus éloignés du pôle historique traditionnel, de plus en plus nombreux sont les Juifs qui, ayant « déserté la vie juive », vont grossir les rangs de la militance altermondialiste. Ce sont les dignes continuateurs de l'internationalisme révolutionnaire, rêvant d'un monde meilleur, porteurs, le plus souvent ignorants, d'un pseudo universalisme assimilateur dont les présupposés pauliniens ne leur sont jamais apparus.

Quant à ceux qui subsistent autour d'un pôle identitaire plus ou moins affirmé, ils se départagent entre sionistes et républicanistes. Par sionisme, il faut ici entendre une solidarité de cœur avec l'Etat d'Israël, c'est-à-dire avec « le destin politique du peuple juif », sans qu'il s'agisse pour autant de nationaux. Mais leur solidarité est de fait mise à mal du fait même des incertitudes et des doutes qui rongent la société israélienne. Quant au pôle républicaniste (et non : républicain), il se distingue par une « stratégie à la Pyrrhus » : pour survivre dans un contexte de plus en plus difficile, les représentants institutionnels cultivent l'art du double discours (par exemple l'UEJF : « sionistes et propalestiniens », ou la dissociation (le CRIF prenant ses distances avec le sionisme et l'Etat d'Israël). Ce qui conduit S. Trigano à conclure que « si le sionisme communautaire vit au diapason d'un Israël imaginaire, le républicanisme israélite fait de même dans une France révolue ».

La perte de substance de l'identité juive française se traduit d'abord par la « dégénérescence des valeurs et des symboles les plus forts » tant du judaïsme que de ses institutions représentatives. C'est notamment la jeunesse juive qui porte le poids de cette involution. La génération née à la fin des années soixante dix, rappelle l'auteur, a été bercée par « vingt ans d'illusions » : d'abord immergée dans l'idéologie factice des « potes » (SOS-Racisme), puis aveuglée par la chimère des trop fameux « accords d'Oslo » au début des années quatre-vingt-dix. Quel contraste, et surtout quelle différence de souci, mais aussi de jugement, avec la génération d'après guerre tout entière investie dans une oeuvre consciente de reconstruction !

Cette génération, ballottée sans autre repère, ne dispose plus, faute de culture hébraïque, des normes d'appréciation qui lui permettraient de juger de sa place dans une histoire dont elle n'est plus à même d'évaluer le cours à l'aune d'une véritable exigence critique. Détachée de toute transmission, elle véhicule dans sa grande majorité une judaïté problématique, souvent désarticulée de « l'engagement sinaïtique » dont l'exigence est « au fondement de l'existence juive, qu'on le considère d'un point de vue religieux ou symbolique ou culturel ».

Face à cette réalité, S. Trigano plaide audacieusement, mais très pertinemment, pour une « politique affirmée de conquête des âmes, c'est-à-dire de rayon-

nement spirituel et de conversion ». Au terme d'une conjoncture de plusieurs décennies, marquées par l'intransigeance des autorités rabbiniques (précisément en matière de conversion), une telle décision retentit avec la force d'une incitation à révolutionner les principaux habitus de la communauté juive de France (assimilation mécanique d'un côté, fatalisme de l'autre). Et ce n'est pas tout. Alors que culture et institutions juives se délitent au rythme et dans les proportions évoquées, le début du XXI<sup>e</sup> siècle a vu l'émergence de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Peut-on et doit-on se féliciter d'une telle officialisation de la mémoire du génocide des Juifs ? Si l'officialisation du devoir de mémoire sanctionne, dans l'espace public, la lutte contre le négationnisme ainsi que la reconnaissance d'un crime d'Etat, il faut aussi savoir interroger et interpréter à sa juste mesure la signification d'une authentique entreprise de « sanctuarisation ». S. Trigano s'en inquiète. Que dissimule et qu'est-ce qu'annonce, à terme, ce « culte de la mémoire », à travers « rites et travaux » dont la scansion et l'ampleur finissent par envahir l'espace public ? La réponse, avec la précision du diagnostic, ne se fait pas attendre : loin d'ouvrir un nouvel horizon de déploiement et d'expression, cette célébration retentit comme l'ultime avatar d'un lent processus de « perte de vitalité ». La consécration de la Shoah constitue l'ultime piège pour la communauté juive, désormais otage, à travers l'incessante célébration de son martyr, d'une « agence quasi étatique », pourvoyeuse et gardienne d'une « mémoire nationalisée ». On peut désormais craindre le pire : la formation d'un « communautarisme d'Etat », corrélatif, pour les Juifs vivants, d'une « sortie hors de la citoyenneté », sous couvert d'une « gratification ».

Les dangers d'une pareille délimitation de leur espace symbolique et pratique ne paraissent inspirer aucune prise de conscience, aucun contre discours conséquent. Les intéressés, trop heureux d'être célébrés sur le versant le plus sensible de leur histoire, ne s'aperçoivent pas que la ritualisation du souvenir de la Shoah, sous l'égide direct de l'Etat, menace le principe même d'une socialité juive vivante et féconde. Que peut-il sortir de la perlaboration *ad infinitum* du deuil ? Et de la compilation réitérée, fût-elle savante, de l'abîme et de la destruction ? « Est-ce là, demande S. Trigano, tout le message que les Juifs ont à transmettre aux générations à venir, à la société, à l'humanité ? ». Il faut mesurer la portée transgénérationnelle de la Shoah, son impact sur la condition juive contemporaine, les formes de conscience qu'elle suscite, les positionnements qu'elle induit (le refus de soi en est un...), pour se préoccuper de la sorte d'identité désormais promue, spécialement proposée aux Juifs, étayée dans un environnement dans lequel ces derniers s'avèrent de moins en moins maîtres de leur destinée. D'ores et déjà, trois incidences sont à l'œuvre : la constitution d'une « culture juive monolithique », la formation d'une « image » de la commu-

nauté juive forclose, aux prises avec une muséographie funèbre, et, simultanément, l'éviction *de facto*, du judaïsme d'Afrique du Nord. Avec une grande netteté, S. Trigano déclare qu'en aucune façon, la « mémoire » ne peut être un horizon pour le peuple juif », coupé de ses sources vives.

Pour la première fois depuis plusieurs décennies, la communauté juive se trouve donc à la croisée des chemins. L'espace contemporain – notamment français – n'a eu de cesse de dissocier les *Juifs* en tant qu'*individus* et les Juifs en tant qu'ils forment *un peuple*. Les réactions humanistes, et unanimes, après l'attentat de la rue Copernic permirent de vérifier que la solidarité témoignée aux victimes fut le fait d'une réprobation du racisme bien davantage que d'une condamnation explicite de l'antisémitisme. Des années plus tard, l'affaire de Carpentras devait une nouvelle fois l'attester. S. Trigano ajoute à ce constat qu'au début des années deux mille, lorsque les premiers effets de l'antisémitisme se firent sentir, cette fois, les Juifs défilèrent seuls... Il est donc raisonnable de penser que si la question juive persiste au début du XXI<sup>e</sup> siècle, cela tient à une difficulté structurelle, ou, selon les termes de l'auteur, à l'existence d'un « problème congénital à la modernité européenne », et, plus spécifiquement, à « la culture politique française ».

À tout prendre, il semble bien que les différentes options examinées par l'auteur conduisent *in fine* à une impasse. En d'autres termes, l'analyse sociologique la plus minutieuse vient donner raison au motif qui ouvre le propos<sup>8</sup>. La communauté juive de France serait en bout de course, sous l'influence conjuguée de facteurs externes (les mutations de son environnement immédiat) et de facteurs internes (l'inconduite d'un « leadership » calamiteux qui a rompu le pacte républicain). Du fait de cette situation, le judaïsme français subit le contre-coup des évolutions de l'espace politique – national et international – désormais ouvert à tous les dangers. Faute de clairvoyance, du fait aussi des divisions idéologiques et de l'inertie qui caractérisent ses institutions au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la plus importante fraction de la diaspora juive d'Europe serait au bord de l'implosion. Avec une logique implacable, S. Trigano explore toutes les dimensions d'une crise dont les déterminations sont si nombreuses et lointaines que même les possibles qui peuvent en être déduits reconduisent la perspective d'un horizon délétère.

Ici et là, cependant, les termes d'une dialectique de renouvellement, mais dans un premier temps de sursaut, sont pourtant réunis. Quoique suggérés avec discrétion tout au long de l'analyse, le motif de la souveraineté affleure régulièrement. L'apparition de ce motif n'est donc pas fortuite, puisqu'il se manifeste, dans chaque cas, en contrepoint d'un bilan d'échec : « On peut donc logiquement penser que le choix d'Israël constitue une option très solide,

qui assurerait que la perpétuation de la condition des Juifs comme collectivité ne générerait plus les affres tragiques que l'on sait ». Ou encore : « Quoi qu'il advienne, il ne fait pas de doute que c'est en Israël que le problème juif trouvera sa solution ultime (...) L'expérience israélienne est la scène où se jouera, à la vie à la mort, l'essentiel du destin juif. » Il est intéressant d'observer que ce thème récurrent, loin de définir un point de fuite, constitue au contraire un recentrement positif de l'ensemble de la réflexion sur le pôle fort du peuple juif moderne. Ce recentrement s'effectue en direction du lieu unique de son redéploiement historique, seul à même de problématiser les contenus d'une identité pleine qui ne recevrait plus son sens du dehors. Cette perspective tangible n'est pourtant pas exempte de menaces. Mais n'est-ce pas l'enjeu même du véritable débat national, lorsqu'un peuple indépendant, maître de ses choix, décide, en conscience, de ses propres inflexions identitaires ?

L'autre perspective n'est pas moins exigeante, puisqu'elle intéresse les attendus d'une conduite collective responsable en diaspora. L'image d'un chemin sans issue serait la figure de la communauté juive française entérinant sa débâcle. Mais S. Trigano, de manière aussi discrète que dans le cas précédent, et tout aussi résolument, invite le lecteur concerné à méditer les leçons de l'histoire : « Même si la probabilité d'un développement historique peut être calculable en fonction des logiques déjà à l'œuvre, les choses humaines restent en dernier recours imprévisibles. La liberté conserve le dernier mot, surtout quand elle s'exerce à une croisée des chemins où rien n'a encore été dit. »

Les voies de recours ne sont pas nombreuses, mais elles ne sont pas non plus nulles. Elles se déduisent, au contraire, très aisément de l'examen détaillé des considérants de la crise. Elles sont de deux ordres :

Au plan institutionnel, elles consistent dans la formation d'un nouveau « leadership » étroitement associé à une réforme complète des instances représentatives (le CRIF dans sa forme actuelle ayant fait la preuve de sa péremption) ;

Au plan sociétal, elles consistent dans la définition de nouveaux projets, littéralement d'une nouvelle politique, privilégiant l'édification d'un pôle éducatif et spirituel audacieux.

Encore faudrait-il, dans ce dessein, que les intéressés soient à même de se réapproprier les termes d'un diagnostic sévère, et, par la suite, d'en inférer la nécessité morale d'un remembrement du projet collectif. La conduite de référence en la matière pourrait bien consister dans le faisceau d'initiatives de quelques intellectuels isolés qui, en temps et en heure, ont su prendre la mesure d'une situation d'urgence. Forts de leur conscience historique sans faille, ainsi que d'un dévouement qui ne reçut aucun signe d'encouragement de la part d'une représentation sclérosée, ils ont su, au début des années 2000, montrer l'exemple d'une action

rigoureuse, bien structurée, hautement informée pour faire face aux différentes expressions du nouvel antisémitisme. Au-delà d'une position seulement défensive, ils ont aussi attesté depuis lors de la vivacité de la conception hébraïque des valeurs, de la société et de l'histoire<sup>9</sup>. C'est dire que des forces vives existent. On peut souhaiter qu'il en résulte, à terme, un mouvement d'opinion novateur.

La meilleure manière de ne pas faire écho à une pensée, c'est de l'ignorer ; la meilleure façon de l'ignorer, c'est de faire comme si cette pensée ne s'était jamais exprimée. Doit-on alors s'étonner que l'ouvrage fondamental de S. Trigano soit « passé inaperçu » ? Compte tenu des vérités qu'il énonce, et tout bien considérées les tendances qu'il éclaire, il serait raisonnable de déduire du silence qui lui a tenu lieu de « réception » qu'il fut l'exacte réplique que notre époque oppose à l'inaudible vérité.

Mais, maintenant que nous savons, il nous incombe d'agir.

## notes

1. Ce sigle désigne le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France.
2. Fond Social Juif Unifié.
3. T. Klein (président de 1983 à 1989) n'hésita pas à engager le CRIF en faveur du mouvement de gauche israélien « Chalom Archav » (La Paix maintenant) ; J. Khan (président de 1989 à 1995) prit l'initiative, en pleine guerre de Yougoslavie, d'un voyage au nom des trois monothéismes ; par là-même il se substituait au Grand Rabbin ; enfin, H. Hajdenberg (président de 1995 à 2001) engagea la communauté juive, sous l'égide du CRIF, en faveur d'un Etat Palestinien, et visita en délégation Y. Arafat à Gaza.
4. S. Trigano précise qu'en dehors du fait qu'une fonction représentative dans la communauté juive constitue pour bon nombre d'ambitieux « une voie d'accès privilégiée au *cursus honorum* social, ce même « atout » est « très prisé sur le marché de la négociation sociopolitique par les affairistes de toutes sortes ».
5. Union des Etudiants Juifs de France.
6. Voici l'évaluation par S. Trigano de la répartition statistique : ultra orthodoxes (10 %), pro-Sitruk (20 %), consistoriaux « orphelins » (30 %) ; membres de la communauté juive éloignés du Judaïsme (« folkloristes » : 20 % ; laïcs : entre 5 et 10 %) ; une troisième sphère, en rupture totale avec le Judaïsme, en majorité ashkénaze, se cantonne dans le rôle de « gardienne de la mémoire », compte environ 10 % de personnes. S. Trigano observe que c'est paradoxalement dans cette dernière sphère que se recrute encore la « direction » de la communauté juive.
7. Cf. *Controverse : Les Alterjuifs*, L'Éclat, Paris, fév.2007, n° 4.
8. « La rumeur du départ des Juifs de France ou, en tout cas, d'une partie d'entre eux, se fait insistante ».
9. Constitué par S. Trigano, l'Observatoire du Monde Juif porte témoignage de ce moment décisif.